

Le Journal du tri

www.teamrecyclage.fr



n°19

Novembre 2018

À la une !

OBSERVATOIRE DES DÉCHETS : au service des particuliers et des professionnels

Porté depuis 2013 par le SDEE, l'Observatoire Départemental de la Prévention et de la Gestion des Déchets accompagne les collectivités dans l'optimisation de leur politique de gestion des déchets ménagers. En plus de collecter et de centraliser les données sur la production et l'élimination des déchets sur le département de la Lozère, l'Observatoire permet d'échanger les expériences, de les mutualiser mais aussi de faire émerger des solutions collectives pour améliorer la gestion des déchets.

Afin de développer le partage et la connaissance, l'Observatoire s'est récemment doté d'un site internet www.observatoire-dechets-48.fr afin de communiquer sur ces actions ainsi que sur les chiffres clés de la gestion de nos déchets.

Véritable centre de ressources, le site de l'Observatoire s'adresse au grand public, collectivités, professionnels, enseignants et scolaires souhaitant s'informer pour mieux trier et découvrir le devenir de nos ordures ménagères et déchets recyclables. Les usagers pourront également, grâce à un système de géolocalisation, retrouver l'ensemble des points de collecte sur le département (points recyclage, déchèteries, associations...) ainsi que les horaires d'ouverture des équipements.

GRAND JEU CONCOURS !

A l'occasion du lancement du site internet
de l'Observatoire, le SDEE organise un jeu concours :

«One, two, tri : êtes-vous un serial-trieur ? ». Rendez-vous en PAGE 5 pour
tester vos connaissances !

+ 4 000 €
de CADEAUX
à gagner



Édito

Du fait de l'évolution des modes de vie et de consommation, nous assistons aujourd'hui à une production des déchets ménagers difficilement maîtrisable malgré les politiques de prévention mises en place, dont la gestion est une véritable gageure pour les structures compétentes en la matière.

L'ambition du SDEE est de mettre en œuvre des moyens et des outils pour réduire l'impact des déchets sur l'environnement et mieux les valoriser. C'est ainsi que vient d'être créé le site Internet de l'Observatoire Départemental des Déchets, outil spécifique de suivi et d'évaluation des actions menées dans ce domaine. Je vous invite à découvrir ce site, développé en faveur du plus grand nombre, qui a pour objectif d'assurer et d'améliorer la connaissance de la gestion des déchets à l'échelle du département.

Jacques BLANC, Président

Baromètre

2017 / 2018 1^{er} semestre

850
TONNES EMBALLAGES 4% ^

1 199
TONNES VERRE 8% ^

812
TONNES PAPIER 7% ^

6 547
TONNES DÉCHÈTERIE 3% ^

10 845
TONNES ORDURES MÉNAGÈRES 1% ^

TEAM
RECYCLAGE

C'est de saison

SE CHAUFFER SANS OUBLIER DE TRIER !

A l'approche de la saison hivernale, pas facile de savoir où jeter les emballages de ses combustibles de chauffage souvent volumineux et parfois même toxiques. Piqûre de rappel des consignes avec la Team Recyclage !

- Les sacs de granulés en plastique, les filets de bûches ou plaquettes de bois ou encore les sacs de charbon sont à jeter avec les emballages (bac jaune)
- Les bidons de combustibles liquides (pétrole), qu'ils soient vides, avec un reste de contenu, ou pleins sont à déposer en déchèterie. Avant tout dépôt, renseignez-vous auprès de votre gardien
- Les bouteilles de gaz sont à rapporter à votre revendeur (option préférable et gratuite) ou peuvent être déposées en déchèterie; dans ce cas une tarification sera appliquée à la collectivité



Règlementation



POUR QUE DÉCHETS RIME AVEC PROPRETÉ

De nombreuses municipalités sont confrontées à l'incivisme de leurs habitants déposant allègrement leurs ordures et encombrants sur les points de recyclage. Face à la recrudescence de ces comportements intolérables, il est bon de rappeler les bonnes règles de conduite à tenir pour le bien-être de tous.

Les dépôts de cartons et d'encombrants doivent se faire exclusivement en déchèterie. De même, les déchets recyclables doivent être déposés en vrac dans les bacs et non entreposés en sac au pied des colonnes. Pour information, déposer ses déchets sur la voie publique constitue une infraction punie par la loi. Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de **68 € pouvant aller jusqu'à 1 500 €** avec l'utilisation d'un véhicule. Lorsque l'auteur du délit peut-être identifié, la commune pourra, en plus de l'amende, facturer l'évacuation des déchets au contrevenant.

—+ **Le petit plus :** Pensez à signaler les colonnes pleines en appelant le numéro vert au 0 800 88 12 05 (appel gratuit)

Zoom

DES STRUCTURES ÉCO-RESPONSABLES

Ils ont récemment adhéré au service de collecte des papiers de bureau :

- Mission Locale Lozère - MENDE
- BRL Exploitation - MENDE
- L'Entreprise Électrique - MARVEJOLS
- MECS La Providence - MENDE

2

Félicitations !



TEAM
RECYCLAGE

RECYCLER C'EST AIDER

Un geste environnemental au profit de la recherche médicale !



RECYCLER C'EST AIDER
PARTICIPEZ A LA COLLECTE SOLIDAIRE !

100 KG
collectés de déchets électriques
= 25€
versés pour la recherche médicale
à l'AFM-Téléthon*



du 15 septembre au 31 décembre 2018

À DÉPOSER DANS
L'ELECTRIBOX

AFMTELETHON
7 ET 8
2018

www.ecologic-france.com

f p in @ y d G+

140 tonnes de DEEE
c'est la quantité de déchets d'équipement électriques
et électroniques collectée par Écologic lors de la
précédente campagne soit un don de plus de **20 000 €**
en faveur de l'AFM Téléthon.

Dans le cadre des 60 ans du Téléthon, l'éco-organisme Écologic organise pour la 6^{ème} année consécutive l'opération « Recycler c'est aider », associant recyclage et solidarité.

Pour 100 kilos de déchets d'équipements électriques et électroniques collectés, 25 € seront reversés à l'AFM-Téléthon. La somme récoltée contribuera à financer la recherche médicale et particulièrement la lutte contre les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes, organiser la recherche médicale mais également aider les malades et leur famille.

Cette année le SDEE s'associe à Écologic pour organiser cette collecte sur le département et met à disposition, jusqu'au 31 décembre 2018, plusieurs points de collecte spécifiques à cette action.

Pour connaître les lieux de collecte, rendez-vous sur www.observatoire-dechets-48.fr ou contactez-nous au 04 66 65 35 01. Ensemble, faisons un petit geste pour de grands effets !



POINT DE COLLECTE ÉPHÉMÈRE

Les équipes de la Team Recyclage seront présentes sur le stand n°1 du salon de La Récup' (24 et 25 novembre à MENDE) pour collecter vos anciens appareils électriques et électroniques

NETTOYER ET MODERNISER POUR MIEUX TRIER

Après avoir dépoussiéré l'an passé l'ancienne mascotte « Baptistou » par le nouveau duo de la « TEAM Recyclage », c'est désormais aux points-recyclage de se faire une beauté !

Depuis début 2018, le SDEE a lancé une opération de nettoyage de l'ensemble des points recyclage du département. Les colonnes sont alors nettoyées, les consignes actualisées et les totems changés. Cette opération devrait se poursuivre en 2019 afin de couvrir les plus de 700 points de collecte du territoire.

Vos équipements n'ont pas encore été rafraîchis ? Patience nos équipes sont en route...



UN WEEK-END POUR CONSOMMER AUTREMENT

A l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets (du 17 au 25 novembre 2018), le Département de la Lozère vous propose son 4^{ème} **Salon de la Récup' et du Réemploi**. Au travers de ce week-end d'animations, vous découvrirez que la réduction des déchets peut rimer avec récupération et réemploi mais également avec économies et mode de vie.

Deux jours pour vous convaincre !

AU PROGRAMME

- **Des ateliers créatifs** : créer à partir de matériaux recyclés de somptueux bijoux, boîtes déco ou encore des cadres et mobiles (ateliers sur inscription obligatoire, pour vous inscrire rendez-vous sur www.lozere.fr/serd2018)
- **Des animations en continu** : démonstration d'imprimante 3D, atelier réparation de petits électroménagers, formation compostage, ateliers cuisine...
- **Des expositions et spectacles**
- **Des dépôts-vente** de vêtements et articles d'occasion



Jeu concours

JEU CONCOURS DE L'OBSERVATOIRE

One, two, tri : Êtes-vous un serial trieur ?

CONCOURS PRINCIPAL

Afin de faire découvrir le site de l'Observatoire des Déchets www.observatoire-dechets-48.fr, le SDEE organise un grand jeu concours pour tester vos connaissances en matière de gestion des déchets. A l'aide du site internet de l'Observatoire, tentez de remporter l'un de nos nombreux lots mis en jeu (+ 4 000 € de cadeaux !).

Pour participer, rien de plus simple :

Rendez-vous sur www.observatoire-dechets-48.fr/jeuconours ou munissez-vous du questionnaire au verso et faites nous parvenir vos réponses avant le 31 décembre 2018.

Le tirage au sort des gagnants sera effectué mi-janvier à l'occasion de la remise du chèque à l'AFM Téléthon suite à la campagne de collecte « Recycler c'est aider ! ». 



KIDS CONCOURS

Tu as entre 3 et 12 ans et tu veux participer ?

Envoie-nous ton plus beau coloriage ou ton plus beau dessin de la Team Recyclage. Chaque dessin sera récompensé !

Pour jouer, rendez-vous sur www.observatoire-dechets-48.fr/jeuconours, télécharge le coloriage ou le cartouche libre de dessin et fais nous parvenir ton oeuvre avant le 31 décembre 2018.

Pour jouer, flashez moi !



Conditions et règlement du jeu concours consultables sur : www.observatoire-dechets-48.fr/jeuconours

GRAND JEU CONCOURS !



A GAGNER !!!

1^{er} LOT : Un VTT électrique
d'une valeur de 2 000 €

2^{ème} LOT : Un vélo électrique urbain
d'une valeur de 1 000 €

3^{ème} LOT : Un repas pour 2 personnes
au restaurant gastronomique
« Chez Camillou » à AUMONT-AUBRAC

+ NOMBREUX AUTRES LOTS !
(chèques cadeaux, entrées dans
des parcs de loisirs...)

1 Je peux reconnaître un emballage recyclable grâce au Point Vert (double flèche) ?

- ☐ VRAI
☐ FAUX



2 Parmi ces emballages, lesquels peuvent être mis dans la colonne à emballages ou le bac jaune ?

- ☐ Sacs plastiques
☐ Conserves en métal
☐ Pots de yaourts
☐ Boîtes de céréales
☐ Films plastiques
☐ Aérosols
☐ Bouteilles en plastiques
☐ Barquettes

3 Je dois laver les emballages avant de les mettre dans la colonne à emballages ou le bac jaune ?

- ☐ VRAI
☐ FAUX

4 Que deviennent les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) rapportés en déchèterie ou magasins ?

- ☐ Ils sont incinérés
☐ Ils sont démontés et recyclés
☐ Ils sont réparés et revendus

5 Les vêtements que je dépose dans les bornes à textiles vont-ils être ?

- ☐ Revendus sur le marché de l'occasion
☐ Transformés en chiffons
☐ Transformés en isolants
☐ Les trois, suivant leur qualité

6 Peut-on mettre un plat ou de la vaisselle en verre dans la colonne à verre ?

- ☐ OUI
☐ NON

7 En compostant mes déchets organiques, je réduis le poids de ma poubelle de ?

- ☐ 15 %
☐ 30 %

8 Citez 3 éco-gestes pour réduire votre production de déchets :

- ☐
☐
☐

9 Combien de tonnes de déchets ménagers sont traitées chaque année sur le site de Rédoundel ?

- ☐ 10 000 tonnes
☐ 25 000 tonnes
☐ 50 000 tonnes

10 Mettez dans l'ordre les étapes de traitement des déchets (de 1 à 5). Attention des intrus peuvent se cacher dans les réponses !

- ☐ Tri manuel
☐ Enfouissement des déchets ultimes
☐ Collecte et acheminement vers le centre de traitement de Rédoundel
☐ Tri mécanique
☐ Traitement des gaz de décharge
☐ Incinération des déchets ultimes
☐ Traitement biologique (compostage)

En cas de doutes ou de difficultés, rendez-vous sur www.observatoire-dechets-48.fr

Sans quoi, on ne pourra pas vous recontacter !

NOM / Prénom :
Adresse :
N° de téléphone :
E-mail :



POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS RÉPONSES, ÉCRIVEZ-NOUS À :

SDEE de la LOZÈRE - Jeu concours
12 Boulevard Henri Bourrillon
48000 MENDE
ou par mail à : contact@teamrecyclage.fr

**TEAM
RECYCLAGE**

LE TRI DES TEXTILES, C'EST FACILE !



Trouver votre point d'apport
le plus proche sur :
www.lafibredutri.fr



Vos armoires débordent et vous ne savez que faire de vos vieux habits trop grands, trop petits, démodés ou encore abîmés ? Offrez une deuxième vie à vos textiles, linges de maison et chaussures mêmes usés ou déchirés !

Comment bien trier ?



Vous pouvez déposer :

Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs en sac fermé et vos chaussures liées par paire. Même usés, ils seront valorisés.



Ne déposez pas d'articles humides et en vrac.

Que deviennent-ils ?

En 2017, plus de 275 tonnes de textiles usagés ont été collectées en Lozère, en point relais ou par le biais des associations caritatives. Suivant leur qualité, les textiles ont été orientés vers deux filières :

- 45% ont pu être réemployés et revendus sur le marché de l'occasion ou envoyés à l'export
- 55% ont été transformés : chiffons d'usine, fils, isolant (métisse)

Pourquoi est-ce utile ?

Les textiles collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Ils permettent de transformer les TLC (Textiles, Linges et Chaussures) usagés en de nouvelles matières, de diminuer la consommation de ressources naturelles et de créer de nouvelles activités et emplois.

Le Journal du tri



LE JOURNAL DU TRI

Informations & contact

Mail : contact@teamrecyclage.fr

Numéro Vert : **0800 88 12 05** (gratuit)

www.teamrecyclage.fr

